Brevet des collèges : l'Education nationale va porter plainte après la fuite de sujets

30/06/2022 à 22h24



Les sujets de secours seront utilisés pour les épreuves d'histoire-géographie et de sciences vendredi en raison d'une «fuite avérée», a affirmé le ministère qui va déposer plainte et lancer en parallèle une enquête administrative interne.

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé jeudi son intention de porter plainte après la fuite de sujets des épreuves du brevet des collèges qui auront lieu vendredi. Les sujets de secours seront utilisés pour les épreuves d'histoire-géographie et de sciences vendredi en raison d'une «fuite avérée», a affirmé le ministère qui va déposer plainte et lancer en parallèle une enquête administrative interne.

Selon la rue de Grenelle, la fuite a été repérée via des «*photos des sujets circulant sur (la messagerie) WhatsApp*». Quelque 850.000 candidats ont débuté jeudi l'examen du brevet des collèges en planchant sur les épreuves de français et de mathématiques.

L'examen doit se poursuivre vendredi avec celles d'histoire-géographie et d'éducation morale et civique et les sciences

qui regroupent les sciences de la vie et de la terre (SVT) et la technologie. Le brevet des collèges qui s’évalue sur un total de 800 points, se base pour moitié sur un contrôle continu pour les élèves de 3e.

Le Figaro